

CLUSTER AU FOYER DE VIE ANAIS de Thorigné

POINT DE SITUATION

Le lundi 2 novembre 2020 matin, un résident du Foyer de Vie ANAIS de Thorigné (72) présentant des symptômes a été hospitalisé sur la journée. Les résultats des tests pratiqués par l'hôpital sont revenus positifs au coronavirus le lendemain, mardi 3 novembre.

Mardi 3 et mercredi 4, 3 autres résidents ont présenté des symptômes COVID. L'infirmière du foyer, formée aux tests PCR, a pu pratiquer immédiatement ces tests, revenus positifs le 6 novembre au matin.

Un dépistage collectif est organisé ce jour pour les 24 autres résidents et les salariés, tous volontaires.

Malgré la mise en place quotidienne de mesures de protection renforcées et le strict respect des consignes sanitaires nationales dans tous les établissements et services ANAIS, le Foyer de Vie de Thorigné est déclaré à ce jour « cluster ».

LE PROTOCOLE SANITAIRE

Les familles, les partenaires et l'ARS ont été informés dès mardi.

Les 4 résidents COVID+ sont confinés dans l'établissement. Les résidents négatifs sont isolés le plus possible. Les déplacements dans le foyer sont limités et chaque résident doit porter un masque pour ses déplacements internes.

Les repas en chambre sont mis en place pour les résidents COVID+.

Pour les autres, les repas sont pris avec distanciation maximale et des mesures pour une prise en chambre s'organisent.

Les activités collectives, sorties et visites sont annulées.

Tous les EPI (Équipement de Protection Individuelle) sont disponibles dans l'établissement.

LES MESURES RH

En anticipation des résultats des tests collectifs de ce jour, les réserves de personnels remplaçants ont été mises en alerte.

Dès le résultat des tests, la Fondation ANAIS procédera à une analyse des besoins RH et mobilisera l'ensemble des ressources disponibles pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement et la sécurisation des personnes accompagnées.

La Fondation ANAIS continuera de vous tenir informés de la situation au Foyer de Vie en toute transparence, et remercie l'ensemble des professionnels mobilisés.

LA FONDATION ANAIS

La Fondation ANAIS accompagne le parcours de vie des personnes en situation de handicap ou de dépendance depuis 1954.

Nos moyens d'action et d'insertion ? La promotion, la création et la gestion d'institutions, services, organisations ou établissements sociaux, médico-sociaux ou sanitaires.

Nos domaines d'activité stratégiques ?

- ANAIS Médico-Social : *Enfance & Éducation Spécialisée - Habitat & Vie Sociale - Thérapeutique & Soins - Personnes âgées*
- ANAIS Entreprise : *Action pour l'insertion professionnelle par l'activité économique*

Typologies de handicaps accueillis ? Déficience intellectuelle, affection de la santé mentale, autisme, polyhandicap et handicaps associés.

Agir pour notre société : une ambition au service de la personne

ANAIS EN CHIFFRES

- 4000 places d'accueil permanentes
- 3 millions d'heures d'accompagnement par an
- 100 établissements & services
- 2200 collaborateurs
- 1600 travailleurs en situation de handicap
- 14 départements / 5 régions

